



Commune de Vallan

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 29 Avril 2021



Le vingt-neuf avril deux mil vingt et un, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, maire.

Présents : Bernard Riant, Maire

Christophe DELINGETTE, Virginie LECLERC, Jérôme BRIHAYE, Joël NAIN, Dany MOINE, Alexia POULLET, Martine CHEVALLIER, Philippe DEVIN, Thierry GUENARD, Jean Michel GUYOT, François BEAULIEU, Marion VASSEUR (arrivée à 20 h 10) Véronique PIERRON

Absent excusé : Alexandre FISH (pouvoir à Marion VASSEUR)

Secrétaire de Séance : Véronique PIERRON, Maire Adjoint

Conseillers en exercice : 15

Présents : 13 présents à 19 h 30 - 14 présents à 20 h 10

Votants : 13 votants à 19 h 30 - 15 votants à 20 h 10

I -/ Approbation des procès-verbaux du 25 mars 2021 et du 08 avril 2021

Les procès-verbaux des conseils municipaux du 25 mars 2021 et du 08 avril 2021 sont adoptés à l'unanimité des présents et des représentés, avec la modification suivante sur le PV du 25 mars 2021 : en raison de la COVID 19 aucune manifestation n'a pu être organisée par le CACV (vide grenier) en 2021. Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas verser la subvention annuelle au CACV.

II -/ Compte rendu des commissions

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

Fermeture d'un poste à la rentrée scolaire : Monsieur AUBER, Inspecteur d'Académie a fait parvenir un courrier expliquant sa décision aux personnalités contactées par la Commune.

Reprise de l'école : la rentrée, après les vacances de printemps s'est déroulée avec la poursuite des contraintes sanitaires : absence de brassage à la cantine, distanciation...)

Toilettes école élémentaire : les réparations, suite aux dégradations sur un bidet, ont été effectuées. Pour mémoire, les frais seront partagés entre les 3 familles concernées. Les enfants s'étaient excusés auprès de Monsieur Riant mais ont cependant été réprimandés et punis.

CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) notre contrat arrive à échéance en 2022. Il sera remplacé par une CTG (Convention Territoriale Globale). Un diagnostic dans chaque commune de la communauté devra être effectué (population, équipement...). Ce diagnostic visera à définir un cadre politique de

développement des territoires et permettra l'identification des priorités et la définition des moyens. Véronique PIERRON assistera à une réunion d'information organisée en Visio conférence par la CAF le vendredi 30 avril 2021.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

La commission s'est réunie le mardi 6 avril 2021 à 18 h 30 à la mairie.

Présents : Martine CHEVALLIER, Alexia POULLET, Dany MOINE, Christophe DELINGETTE, Joël NAIN

Absents excusés : Jérôme BRIHAYE, Alexandre FISH

La commission propose l'achat de 2 jardinières munies d'anti vol et de fixations pour un montant de 429.92 HT (NATURALIS) Le conseil demande à la commission de présenter d'autre devis.

Les « bornes fontaine » seront repeintes en bleu foncé.

L'éclairage public sera ne sera pas mis en route, comme les années précédentes, du 17 mai 2021 jusqu'au 13 septembre 2021.

Dans le cadre de la continuité de requalification du centre bourg incluant une « zone 30 », la remise en état des trottoirs, une « zone sans tabac », Martine CHEVALLIER, sur proposition de la commission, fait une présentation de la « zone sans tabac ».

Martine CHEVALLIER et Joël NAIN se sont rendus à ESCOLIVES STE CAMILLE et ROGNY LES 7 ECLUSES pour se rendre compte de ce qui a été mis en place sur ces 2 communes.

Un plan détaillé de la zone est présenté aux conseillers. Chacun s'exprime librement. Quelques modifications seront apportées au projet.

Bernard Riant remercie la commission pour le travail effectué, la qualité de la présentation et demande à ce qu'un chiffrage soit effectué pour mi-mai de façon à présenter un dossier de subvention au conseil municipal du 20 mai prochain.

Commission Travaux

Rapporteur : Joël NAIN

Infiltration d'eau salle de la fontaine :

Suite à la visite d'un expert, notre assureur nous informe prendre en charge une partie des travaux à hauteur de 9 000 euros.

Commission Voirie

Rapporteur : Joël NAIN

Le 13 avril, Jean Michel GUYOT, Dany MOINE, Philippe DEVIN et Joël NAIN ont rencontré l'entreprise JLBTP pour faire établir un devis pour la réfection du trottoir devant l'école, rue de la fontaine des buissons et le remplacement de bordures dans la grande rue. Dany MOINE est chargé de demander à l'entreprise CESCHIN un autre devis.

Joël NAIN fera établir également un devis pour la pose de garde-corps devant l'école.

Philippe DEVIN présente le projet de la future « zone 30 » aux abords de l'école. Bernard Riant remercie la commission pour le travail effectué et comme pour la « zone sans tabac » demande à ce qu'un chiffrage soit effectué pour mi-mai de façon à présenter un dossier de subvention au conseil municipal du 20 mai prochain.

Les travaux sur la RN 151 sont terminés (bande de roulement et tampons). Bernard Riant remercie Dany Moine et Joël Nain pour leur investissement pendant toute cette période alors que ces travaux n'étaient pas sous la responsabilité de la commune.

Commission Animation

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

La commission s'est réunie le 26 avril. A l'ordre du jour :

- Les futures illuminations pour Noël pour lesquelles des devis sont en cours de réception pour la pose et la dépose des décors.
- La poursuite de la mise en lumière du village
- La mise à jour du site internet quelque peu délaissé. La commission animation a demandé à chaque association de transmettre pour fin mai les informations en ligne revues et corrigées.

Commission Accessibilité

Rapporteur : Véronique PIERRON

Les portes des toilettes de l'école élémentaire doivent être posées dans la semaine du 3 mai au 7 mai. Les Travaux seront ainsi achevés.

Commission Maison Citoyenne - Place Communale

Rapporteur : Véronique PIERRON

Néant

CCAS

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

Rentrée scolaire : la commission se réunira avant la fin de l'année scolaire pour reconduire ou pas les bons d'achat remis chaque année au 6^e, 2^e et futurs apprentis.

III -/ DM n°1 pour Travaux en régie

Les travaux de peinture qui concernent l'accessibilité des toilettes ont été réalisés par les adjoints techniques de la commune. Nous souhaitons passer ces travaux en régie.

Afin de passer les travaux de peinture en régie, le maire propose la décision modificative suivante :

<u>Fonctionnement</u>			<u>Investissement</u>		
<u>Article</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Article</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
042 - 722 Travaux en régie		480	21318 Autres bat publics	480	
023 virement à la section d'investissement	480		021 virement de la section de fonctionnement		480

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, acceptent de faire cette modification sur le budget, à l'unanimité des présents et représentés.

V-/ RODP

ELECTRICITÉ

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Il propose au conseil :

- De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum, soit **214.64 € arrondi à 215 €** pour 2021.
- Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait à lui être substitué.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentée

- Décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum, soit **214.64 € arrondi à 215 €** pour l'année 2021.

Charge le Maire de procéder au recouvrement de cette recette auprès ERDF (article 70323 de la section de fonctionnement).

ORANGE

Conformément au décret n° 97-683, ORANGE est redevable d'une redevance au titre des droits de passage sur le domaine public routier de la commune.

25 km 172 d'artères aériennes et souterraines

2 m² d'emprise au sol

	2021		
	Longueur	Tarif	Montant
ouvrage en aérien	6,679	55,05	367,68
ouvrage en souterrain	18,493	41,29	763,58
emprise au sol	1,500	27,53	41,30
			1172,56

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentée

- Décide de fixer la redevance **2021 à 1 172.56 €**, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Charge le Maire de procéder au recouvrement de cette recette auprès d'ORANGE (article 70323 de la section de fonctionnement).

GAZ

Le décret du 25 avril 2007 prévoit de revaloriser chaque année les deux termes financiers retenus dans la formule de calcul des redevances.

Au titre de 2021, le montant issu de la formule de calcul du décret du 25 avril 2007 doit être revalorisé au taux de 27%, afin de tenir compte du taux d'évolution de l'indice ingénierie sur les périodes successives 2020/2021, 2019/2020, 2018/2017, 2017/2016, 2016/2015, 2015/2014, 2014/2013,

2013/2012, 2012/2011, 2011/2012, 2011/2010, 2010/2009, 2009/2008, 2008/2007, 2007/2006..
Par souci de simplification, on peut concevoir que la revalorisation porte sur le résultat final issu des formules de calcul du décret précité.

En résumé pour cette année 2021, la collectivité bénéficiaire pourra établir le montant plafond de sa redevance comme suit (longueur L exprimée en mètres) :

Longueur : 4 603 mètres
Coefficient de revalorisation = 1,20
 $((0.035€ \times 4\,570 \text{ m}) + 100€) \times 1.27 = 332.00 \text{ €}$

Longueur : 41 mètres
Coefficient de revalorisation = 1,09
 $((0.035€ \times 41 \text{ m}) + 100€) \times 1.09 = 16.00 \text{ €}$

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés

- De fixer la RODP 2021 à 348 €.

VI-/ Communications

Election Départementale et Régionale du 20 et 27 juin 2021. Bernard Riant rappelle les conditions particulières d'organisation de ces 2 élections simultanées. Il faut mettre en place 2 bureaux de vote ce qui entraîne un besoin important d'assesseurs. Bernard Riant demande donc à chacune et chacun de chercher des personnes qui accepteraient de tenir un de ces 2 bureaux de vote les 20 et 27 juin prochain.

Un tableau de permanence sera envoyé à chacun des conseillers pour qu'il se positionne.

Prochaine réunion du Conseil : ATTENTION la date du prochain conseil est avancée au Jeudi 20 mai 2021 à 19 h 30

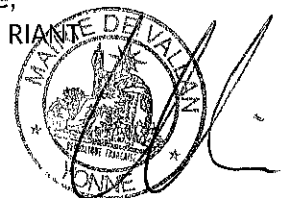
La séance est levée à 22 h 30
Fait et délibéré, le vingt-neuf avril deux mil vingt et un

Véronique PIERRON

Joël NAIN

Thierry GUENARD

Le Maire,
Bernard Riant



Jean-Michel GUYOT

Martine CHEVALLIER

Dany MOINE

Virginie LECLERCQ

Christophe DELINGETTE

Jérôme BRIHAYE

Alexandre FISH
Absent excusé

François BEAULIEU

Marion VASSEUR

Philippe DEVIN

Alexia POULLET